

Angervilliers | Boullay-les-Troux | Briis-sous-Forges | Courson-Monteloup | Fontenay-lès-Bris | Forges-les-Bains | Gometz-la-Ville  
Janvry | Les Molières | Limours | Pecqueuse | Saint-Jean de Beauregard | Saint-Maurice-Montcouronne | Vaugrigneuse

# le Mag

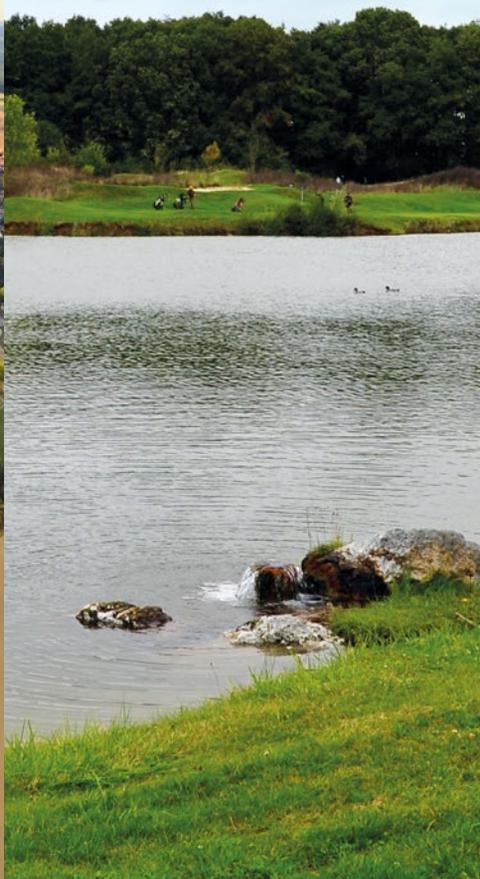
Communauté de  
Communes du  
**PAYS de  
LIMOURS**



de la Communauté de Communes  
du Pays de Limours

Édition spéciale **Octobre 2021** | Toute l'information pour vivre votre territoire

## Une nouvelle équipe d'élus pour notre territoire



# Les missions et compétences de la communauté de communes

**Territoire charnière entre le nord urbain de l'Essonne et le sud rural du département, la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL) bénéficie d'une qualité environnementale d'exception tout en se situant à seulement 30 km de Paris.**

La CCPL est composée de 14 communes : Angervilliers, Boullay-les-Troux, Briis-sous-Forges, Courson-Monteloup, Fontenay-lès-Briis, Forges-les-Bains, Gometz-la-Ville, Janvry, Les Molières, Limours, Pecqueuse, Saint-Jean de Beaugard, Saint-Maurice-Montcouronne et Vaugrigneuse. Cela représente 27 226 habitants sur 118,54 km<sup>2</sup>. Le siège social de la CCPL est situé à Briis-sous-Forges, 615 rue Fontaine de Ville, en face du gymnase intercommunal.

Les 14 communes composant l'intercommunalité délèguent à la Communauté de Communes du Pays de Limours des compétences qu'elle exerce pour l'ensemble des communes et leurs populations. Ces compétences sont alors dites d'intérêt communautaire.

## Compétences obligatoires

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Aménagement numérique, réseaux et services de communications électroniques
- Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Création et gestion de maisons de services au public

## Compétences optionnelles

- Promotion et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie de desserte des zones d'activités intercommunales
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Emploi, action sociale, petite enfance, accueil de loisirs, foyer de logement pour personnes âgées

## Autres compétences

- Organisation de transports collectifs
- Actions culturelles



Adjointe au maire d'Angervilliers en 2001 en charge des affaires scolaires, je suis élue maire depuis 2018. Entre temps en 2008, je deviens vice-présidente à la CCPL en charge des jeunes âgés entre 0 et 18 ans. J'ai été élue conseillère départementale du canton de Dourdan en 2015 et réélue lors de ces dernières élections.

En juillet 2020, j'ai été élue présidente de la Communauté de Communes du Pays de Limours.

Je suis fière et honorée de cette confiance sans cesse renouvelée.

En 2021, le président du Département de l'Essonne m'a nommée vice-présidente déléguée à la protection de l'enfance, à la solidarité et à l'insertion.

C'est un vrai travail d'équipe qui vous est destiné ! C'est avec mes vice-présidents et les membres du Bureau communautaire que nous allons construire l'avenir de notre territoire.

Très sincèrement



**Dany Boyer**

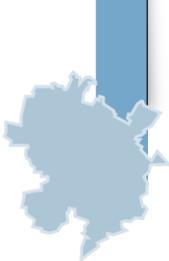
→ Présidente

- Maire d'Angervilliers
- Vice-présidente du Conseil départemental de l'Essonne déléguée à la protection de l'enfance, à la solidarité et à l'insertion

Différé en raison des conditions sanitaires et du décalage du 2<sup>e</sup> tour des élections municipales, l'élection de la Présidente et du Bureau communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL) a eu lieu le 15 juillet 2020. 3 candidats se sont présentés à l'élection : Dany Boyer, maire d'Angervilliers, Yvan Lubraneski, maire

des Molières, et Christian Schoettl, maire de Janvry. Le Conseil communautaire a élu en son sein Dany Boyer, avec une majorité absolue de 19 voix, contre 13 voix pour Yvan Lubraneski et 3 voix pour Christian Schoettl. La Présidente anime le nouvel exécutif communautaire et mène à bien les projets de la Communauté de Communes.





# Le Bureau communautaire

Le Conseil communautaire a élu parmi ses membres un Bureau chargé de la gestion quotidienne de la Communauté de Communes du Pays de Limours ainsi que de la mise en œuvre et du suivi des actions. Il est composé de 14 élus : 1 présidente, 8 vice-présidents et 5 maires.



**Chantal Thiriet**  
→ 1<sup>re</sup> Vice-présidente  
Emploi, Social et Logement  
• Maire de Limours

Élue adjointe au maire en 2001, en charge du secteur social, je deviens maire en novembre 2017 succédant ainsi à Monsieur Hugonet, devenu Sénateur de l'Essonne. Réélue en 2020, je suis désormais 1<sup>re</sup> vice-présidente à la CCPL dans des délégations qui me tiennent tout particulièrement à cœur. Le secteur dont j'ai la charge est vaste et manque certainement de lisibilité auprès des populations : Programme local de l'habitat (PLH), place du service emploi intercommunal, agrandissement du Carrefour des Solidarités, aire d'accueil des gens du voyage... J'aurai à cœur de construire avec l'ensemble de mes collègues des projets de territoire concrets et réalistes.



**William Berrichillo**  
→ 2<sup>e</sup> Vice-président  
Transports (hors liaisons douces) et Développement économique  
• Maire de Saint-Maurice-Montcouronne

Saint-Mauricien depuis 22 ans, je suis retraité dirigeant d'entreprise. En 2008, j'ai été nommé adjoint à la scolarité, puis en 2011, à l'urbanisme. Maire depuis 2017, j'ai été élu vice-président de la CCPL aux transports en 2019 et depuis juillet 2020, au développement économique. Je suis également vice-président des finances pour le syndicat de l'Orge et la régie d'eau Ouest Essonne. Au cours de ce mandat, je vais améliorer les moyens de transport de nos concitoyens en travaillant sur les réseaux actuels et en développant les mobilités alternatives (TAD, service de vélo, covoiturage). L'autre vecteur fort de ce mandat sera d'accompagner les entreprises.



**Séverine Martin**  
→ 5<sup>e</sup> Vice-présidente  
Éducation : Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Prévention et Scolaire  
• Maire de Forges-les-Bains

Forgeoise depuis 21 ans, j'ai été élue maire en 2020. Je suis vice-présidente en charge de l'éducation, domaine concernant nos jeunes concitoyens de 0 à 18 ans avec des structures variées (multi-accueils, LAEP, RPE, ACM...). Je ne conçois pas mon engagement dans la vie locale comme un métier. Je demeure avant tout une habitante de notre beau territoire animée par l'intérêt général, le respect mutuel et la proximité ; c'est dans cet esprit que je souhaite agir, en renforçant le rôle d'outil collectif au service de l'amélioration de la vie quotidienne des habitants.



**François Frontera**  
→ 6<sup>e</sup> Vice-président  
Liaisons douces, Travaux et Entretien du patrimoine bâti et non bâti  
• Maire de Saint-Jean de Beauregard

Élu depuis 1995, j'ai été délégué de ma commune au District rural du canton de Limours. Maire de Saint-Jean de Beauregard en 2001, j'étais également vice-président de la CCPL. Pour ce 1<sup>er</sup> mandat, j'avais la charge de la résidence Boissière (foyer de logements pour personnes âgées à Briis), le patrimoine, le tourisme, l'information et l'imprimerie. Sur un 2<sup>e</sup> mandat, on m'a confié le transport. Plus récemment, j'ai été chargé des travaux et des liaisons douces. Malgré nos efforts, les dossiers sont quelques fois longs à aboutir car nous rencontrons régulièrement des obstacles... Il nous faut être persévérants.



**Edwige Huot-Marchand**  
→ 3<sup>e</sup> Vice-présidente  
Culture, Patrimoine, Tourisme et Égalité femme/homme  
• Maire de Gometz-la-Ville

Conseillère municipale en 2001, puis adjointe au maire en 2008, je suis maire de Gometz-la-Ville depuis 2020. Vice-présidente de la CCPL depuis 2002, les présidents successifs m'ont délégué le service emploi, l'aire d'accueil des gens du voyage, la communication, la relation avec les collègues, l'imprimerie et l'égalité femme/homme. En 2020, j'ai en charge la culture, le patrimoine, le tourisme et l'égalité femme/homme. J'ai une bonne connaissance de notre territoire et de ses habitants. J'ai à cœur de faire rayonner les actions de la CCPL auprès de chacune et chacun en bonne collaboration avec les communes et les associations.



**Jean-Marc Delaître**  
→ 4<sup>e</sup> Vice-président  
Finances et Mutualisation  
• Maire de Pecqueuse

Pescusien depuis 2004, j'ai eu un parcours professionnel dans de grandes entreprises françaises. Conseiller municipal de Pecqueuse en 2008, puis maire adjoint en 2014, j'ai été élu maire en 2018. Vice-président de la CCPL aux finances et à la mutualisation, voici les grandes orientations que je compte donner à ce mandat : faire de la mutualisation un atout pour le territoire, répondre aux contraintes financières en faisant des économies, accompagner les évolutions institutionnelles, et améliorer le niveau de service rendu à la population. Le maître mot sera de faire plus avec moins dans la crise sanitaire, économique et sociale que nous vivons.



**Alain Artoré**  
→ 7<sup>e</sup> Vice-président  
Réseaux, Énergies et Grands projets  
• Maire de Courson-Monteloup

Habitant Courson-Monteloup depuis 31 ans, je suis ancien développeur/expert immobilier puis président d'une société financière. Sollicité par les Montelupins pour redynamiser le village à l'aube de mon départ à la retraite, j'ai été happé par les fonctions d' élu dès 2008 : maire et vice-président de la CCPL. Au sein de l'intercommunalité, je me suis impliqué dans le développement économique (création de la ZA de Bel Air), puis j'ai participé au déploiement de la fibre optique. Aujourd'hui je relaye toujours la promotion des initiatives numériques afin d'accroître l'accessibilité aux services publics. J'apporte également mon expérience dans le cadre des grands projets.



**Thierry Degivry**  
→ 8<sup>e</sup> Vice-président  
Environnement (hors énergies renouvelables) et PCAET  
• Maire de Fontenay-lès-Briis

Je suis directeur qualité logistique. J'ai habité Limours où j'étais conseiller municipal. Voici 15 ans, j'ai rejoint Fontenay-lès-Briis. Ancien élu parent d'élève et acteur associatif, je suis devenu conseiller municipal puis 1<sup>er</sup> adjoint en charge des finances, de l'urbanisme et des grands projets. En 2020, j'ai été élu maire puis vice-président de la CCPL à l'environnement et au Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Je suis aussi vice-président du syndicat de l'Orge et de la régie d'eau Ouest Essonne. Nous allons notamment proposer un PCAET 2021-2026, des améliorations dans la gestion du parc de Soucy, ainsi qu'un Projet Alimentaire Territorial (PAT).



**Hugues-Alexandre Rousseau**  
• Maire de Boullay-les-Troux



**Emmanuel Dassa**  
• Maire de Briis-sous-Forges



**Christian Schoettl**  
• Maire de Janvry



**Yvan Lubraneski**  
• Maire des Molières



**Thérèse Blanchier**  
• Maire de Vaugrigneuse

1. LAEP : Lieu d'accueil enfants parents ; REP : Relais petite enfance (anciennement RAM, Relais assistants maternels) ; ACM : Accueil collectif de mineurs.

# Les autres membres du Conseil communautaire



**François Raynal**  
• Angervilliers



**Virginie Janssen**  
• Briis-sous-Forges



**Erwan Le Bihan**  
• Briis-sous-Forges



**Christophe Pieprz**  
• Briis-sous-Forges



**Mélina Vera**  
• Briis-sous-Forges



**Catherine Dupont**  
• Fontenay-lès-Briis



**Christian Chardin**  
• Forges-les-Bains



**Valérie Rigal**  
• Forges-les-Bains



**Rémi Pisano**  
• Forges-les-Bains



**Pierre Audonneau**  
• Forges-les-Bains



**Nelson Segundo**  
• Gometz-la-Ville



**Frédérique Proust**  
• Les Molières



**Gilles Audebert**  
• Limours



**Philippe Ballesio**  
• Limours



**Frédérique Boivin**  
• Limours



**Pierrette Grostefan**  
• Limours



**Jean-Raymond Hugonet**  
Sénateur de l'Essonne  
• Limours



**Claude Magnette**  
• Limours



**Stéphane Patris**  
• Limours



**Simone Cassette**  
• Limours



**Dominique Martini**  
• St-Maurice-Montcouronne

Le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Limours est composé des 35 représentants titulaires des 14 communes membres de la CCPL, en nombre variable selon l'importance de la commune, dont 14 membres du Bureau.

Le Conseil communautaire, comme un Conseil municipal, se réunit régulièrement, 5 à 6 fois par an, pour prendre les décisions importantes concernant les orientations, les projets et le fonctionnement de l'intercommunalité. Il vote le budget en recettes et en dépenses et les taux d'imposition de la cotisation foncière des entreprises, de la taxe d'habitation et de la taxe des ordures ménagères.



# La carte du territoire du Pays de Limours

La Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL)  
est actuellement composée de 14 communes  
représentant 27 226 habitants\* sur 118,54 km<sup>2</sup>.



\* Population totale, source INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2021.



**Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL)**

615 rue Fontaine de Ville - 91640 Briis-sous-Forges  
01 64 90 79 00 - [accueil@cc-paysdelimours.fr](mailto:accueil@cc-paysdelimours.fr)  
[www.cc-paysdelimours.fr](http://www.cc-paysdelimours.fr)

@CCPAYSDELIMOURS

